

## Conseil d'établissement (CE)

Séance virtuelle du 8 juin 2021 à 19 h  
Via TEAMS, Polyvalente de Charlesbourg

### PROCÈS-VERBAL

#### Sont présent(e)s :

Madame Isabelle Bastien, représentante des membres du personnel  
Madame Marie-Hélène Berthiaume, représentante des parents  
Monsieur Dave Bérubé, représentant des parents  
Monsieur Chafai Boudaa, représentant des parents  
Madame Nathalie Bourguignon, représentante des parents  
Madame Michelle Brousseau, représentante des membres du personnel  
Monsieur Benoît Hamel, représentant des membres du personnel  
Monsieur Maxime Jacques-Gagnon, représentant des membres du personnel  
Madame Amélie Lavoie, représentante des membres du personnel  
Monsieur Raphaël Lebaillly, représentant des parents  
Madame Marie-Andrée Morais-Simard, représentante des parents  
Madame Isabelle Girard, représentant de la direction  
Monsieur Luc Vaillancourt, représentant des membres du personnel  
Monsieur Félix Filiatreault, représentant de la communauté

#### Invité(e)s :

Madame Caroline Biron, représentante de la direction  
Madame Anne Goupil, représentante de la direction  
Madame Émilie Poirier, représentante de la direction

#### Sont absent(e)s :

Monsieur Guy Bouchard, représentant des parents  
Madame Alexandra Hudon, représentante de la communauté  
Madame Nadia Larrivée, représentante des parents

Sujets	Échanges	Suivis (date ou mois)	Responsables
<b>1. Mot de bienvenue</b>	M <sup>me</sup> Marie-Hélène Berthiaume souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.		
<b>2. Vérification du quorum</b>	Après vérification, il a quorum.		
<b>3. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 juin 2021</b>	M. Chafai Boudaa propose l'adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'établissement du 8 juin 2021.  <b>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</b>		
<b>4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2021</b>	M <sup>me</sup> Marie-Andrée Morais-Simard propose l'adoption du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 11 mai 2021.  <b>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</b>		
<b>5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2021</b>	Aucun suivi.		
<b>6. Interventions du public</b>	Aucune intervention.		

<b>7. Suivi du gouvernement scolaire (parascolaire)</b>	Aucun suivi.		
<b>8. Calendrier 20-21 : Fin des classes Perspective (18 juin 2021)</b>	<p>M<sup>me</sup> Isabelle Girard demande l’approbation des membres afin que la date de fin des cours des classes Perspective soit le 18 juin puisque les élèves de ces classes n’ont eu aucun gel d’horaire pendant l’année scolaire et qu’ils ont fréquenté l’école à temps plein.</p> <p>M<sup>me</sup> Marie-Andrée Morais-Simard propose que la date de fin des classes Perspective soit le 18 juin 2021.</p> <p><b>Cette proposition est adoptée à l’unanimité.</b></p>		
<b>9. Calendrier scolaire 2021-2022</b>	<p>M<sup>me</sup> Isabelle Girard présente le projet du calendrier scolaire 2021-2022 ainsi que les dates importantes. Il est à noter que si le retour en classe se fait normalement, l’horaire des cours redeviendra comme celui de l’année scolaire 2019-2020.</p> <p>Un membre demande comment se déroulera la rentrée scolaire pour l’année scolaire 2021-2022. M<sup>me</sup> Isabelle Girard répond que si tout va bien, les élèves pourront vivre une rentrée normale avec une fête d’accueil qui aura lieu le 3 septembre. Les élèves du 1<sup>er</sup> cycle seront accueillis pour venir récupérer leur matériel et un parcours sera prévu pour leur faire visiter l’école lors d’une journée pédagogique en août. Les élèves du 2<sup>e</sup> cycle pourront venir récupérer leur matériel les deux derniers jours avant la première journée pédagogique.</p> <p>M. Luc Vaillancourt propose l’adoption du calendrier scolaire 2021-2022.</p> <p><b>Cette proposition est adoptée à l’unanimité.</b></p>		
<b>10. Frais chargés aux parents 2021-2022</b>	<p>M<sup>me</sup> Anne Goupil présente les frais chargés aux parents pour l’année scolaire 2021-2022. Les coûts sont sensiblement les mêmes que cette année. Par contre, il y a une légère augmentation pour le matériel en français de 3<sup>e</sup> secondaire. Elle mentionne également qu’il est plus abordable d’acheter les cahiers d’univers social au premier cycle même ceux-ci ne seront pas utilisés à 80 % puisque de faire produire des fascicules est plus dispendieux. En 1<sup>er</sup> secondaire, il y a un écart de 9,90 \$ et en 2<sup>e</sup> secondaire, il y a un écart de 8 \$.</p> <p>M<sup>me</sup> Marie-Andrée Morais-Simard propose l’adoption des frais chargés aux parents pour l’année scolaire 2021-2022.</p> <p><b>Cette proposition est adoptée à l’unanimité.</b></p>		

<p><b>11. Petit matériel 2021-2022</b></p>	<p>M<sup>me</sup> Anne Goupil présente les listes du petit matériel pour l'année scolaire 2021-2022. Un membre demande s'il est possible d'ajouter une bouteille d'eau réutilisable sur ces listes. M<sup>me</sup> Anne Goupil répond que ce n'est pas possible.</p> <p>M<sup>me</sup> Nathalie Bourguignon propose l'adoption des listes du petit matériel pour l'année scolaire 2021-2022.</p> <p><b>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p>		
<p><b>12. PAV</b></p>	<p>M<sup>me</sup> Émilie Poirier présente les activités et les organismes qui sont venus cette année à la Polyvalente de Charlesbourg concernant le plan d'action contre la violence. Le PAV sera reconduit l'an prochain.</p> <p>M<sup>me</sup> Marie-Andrée Morais-Simard propose l'adoption du PAV.</p> <p><b>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p>		
<p><b>13. Règles de vie 2021-2022</b></p>	<p>M<sup>me</sup> Isabelle Girard présente les règles de vie de l'école. Il y a eu quelques ajustements, mais rien de majeur. Un travail en comité sera fait au cours de l'année 2021-2022 pour la révision des règles de vie.</p> <p>M. Luc Vaillancourt propose l'adoption des règles de vie pour l'année scolaire 2021-2022.</p> <p><b>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p>		
<p><b>14. Programme des services complémentaires 2021-2022</b></p>	<p>M<sup>me</sup> Isabelle Girard présente le programme des services complémentaires pour l'année scolaire 2021-2022. Étant donné que l'école sera en hausse de clientèle les trois prochaines années, la majoration de certains services peut être faite. Pour l'année scolaire 2021-2022, il y aura l'ajout de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un psychologue à 50 %</li> <li>• Un T.E.S en déficience visuelle attaché au LIS et aux dîners des classes Perspective</li> <li>• Deux T.E.S pour les groupes de CPC (20 heures par groupe et 10 heures en francisation)</li> <li>• 8 périodes en enseignement-ressource en mathématique</li> <li>• Team-teaching à déterminer</li> </ul> <p>Les autres services demeurent statut quo. Un membre questionne les services qui sont prévus pour les groupes réguliers. M<sup>me</sup> Caroline Biron répond que des portraits évolutifs sont faits et mis à jour tout au long de l'année, que le</p>		

	<p>déploiement des enseignants ressources se fait rapidement en début d'année et qu'il y a des ajustements selon les besoins. L'orthopédagogue ainsi que l'enseignante ressource OAT rencontrent rapidement les élèves pour leur remettre leur outil d'aide technologique et pour faire un suivi de leurs besoins.</p> <p>M<sup>me</sup> Émilie Poirier ajoute que les T.E.S de chaque niveau vont de plus en plus en classe ainsi que les tuteurs du 1<sup>er</sup> cycle.</p> <p>M. Benoît Hamel propose l'adoption du programme des services complémentaires pour l'année 2021-2022.</p> <p><b>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p>		
<p><b>15. Situation COVID</b></p>	<p>M<sup>me</sup> Isabelle Girard affirme que puisque la situation en lien avec la Covid se passe bien depuis le retour en présentiel, les élèves pourront vivre une session d'examens.</p> <p>La vaccination aura lieu au Centre de Foires le 9 juin en après-midi pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire et le 14 juin pour les élèves de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire.</p> <p>Un membre demande s'il y aura un bal des finissants puisque cela sera permis à compter du 8 juillet. M<sup>me</sup> Isabelle Girard répond qu'il y aura un bal le 22 juin à l'école, mais que ce bal se fera durant les heures des cours. Lors de cet évènement, il y aura :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un repas chaud qui sera servi;</li> <li>• Un tapis rouge;</li> <li>• Des décorations;</li> <li>• De la musique;</li> <li>• Un endroit pour prendre des photos;</li> <li>• Une remise des diplômes avec la toge.</li> </ul> <p>L'évènement sera filmé et les parents pourront le visionner en direct. Malheureusement, ils ne pourront pas être présents puisque les terrains autour de l'école ne seront pas disponibles pour pouvoir les accueillir à l'extérieur.</p>		
<p><b>16. Travaux palestres</b></p>	<p>M<sup>me</sup> Anne Goupil mentionne que les soumissions pour les rénovations de la palestres devraient être remises ce jeudi. Par la suite, elles seront envoyées aux membres du CÉ. Les travaux débuteront à la fin de cours.</p>		

<b>17. Classes Flex</b>	M <sup>me</sup> Isabelle Girard affirme que les classes Flex seront utilisées l'an prochain avec les enseignants qui seront volontaires et qui auront le goût de vivre cette expérience avec leurs élèves.		
<b>18. Rapport du comité de parents</b>	M. Dave Bérubé n'a pas de suivi à faire puisque la rencontre du comité de parents aura lieu demain, soit le 9 juin.		
<b>19. Communication de la direction</b>	Aucune communication.		
<b>20. Communication de la présidence</b>	M <sup>me</sup> Marie-Hélène Berthiaume remercie et félicite les membres du CÉ pour leur implication et leur adaptation pour les rencontres virtuelles. Elle mentionne qu'elle rédigera le rapport annuel et que celui-ci sera disponible lors de la prochaine séance du CÉ. Elle souhaite un bel été à tous.		
<b>21. Communication des membres de la communauté</b>	Aucune communication.		
<b>22. Levée de l'assemblée</b>	M <sup>me</sup> Marie-Andrée Morais-Simard propose la levée de l'assemblée à 20 h 55.  <b>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</b>		

**Marie-Hélène Berthiaume**

Président(e) de l'assemblée

**Émilie Poirier**

Secrétaire de l'assemblée

**Prochaine rencontre :** À déterminer, ce fut le dernier CÉ en séance ordinaire de l'année scolaire 2020-2021